



Contrecarrer la radicalisation et renforcer la prévention de la violence

Les processus de radicalisation sont un défi pour notre société. Des individus ou des groupes développent des attitudes et des convictions politiques, sociales ou religieuses extrêmes et les associent à des idéologies d'origine islamiste, d'extrême droite et autres. Il en résulte une intolérance brutale – un terrain dangereux pour l'extrémisme violent ou même le terrorisme. Ce qui est particulièrement inquiétant, c'est que les jeunes tombent désormais plus souvent dans cette spirale. Ainsi, selon une étude du King's College de Londres, deux tiers des 60 personnes arrêtées en Europe occidentale entre octobre 2023 et août 2024 pour suspicion de terrorisme étaient des adolescents, c'est-à-dire âgés de 13 à 19 ans.

Les causes de la radicalisation des jeunes sont multiples. Les biographies précaires et le sentiment d'être désavantagé et ignoré, les difficultés d'inclusion, l'absence de perspectives d'avenir ainsi que les expériences d'aliénation et d'injustice jouent un rôle important. L'utilisation des médias sociaux et de l'intelligence artificielle rend la radicalisation encore plus complexe. Les jeunes issus de milieux défavorisés et marginalisés sont concernés, tout comme ceux issus de familles aisées. Les personnes ayant fui leur pays ou ayant fait l'objet d'un manque de respect peuvent être exposées à un risque plus élevé.

Toute radicalisation ne conduit pas à l'extrémisme violent et encore moins au terrorisme. Cependant, les personnes qui développent des intentions extrémistes, voire terroristes, ont généralement derrière elles un long processus de radicalisation, souvent contradictoire. C'est là, avant que des actes criminels ne soient commis, que la prévention peut et doit intervenir. La prévention ne peut pas tout faire, mais tout doit être tenté pour contrer la radicalisation.

La radicalisation va bien au-delà des expériences individuelles telles que l'échec scolaire, le harcèlement, la violence familiale, le manque affectif et le rejet par l'entourage en raison de l'origine. Tous ces éléments peuvent favoriser la radicalisation et peuvent être modifiés. Mais au-delà de l'influence sur les antécédents biographiques, il faut des mesures à long terme pour s'attaquer aux conditions structurelles telles que l'antisémitisme largement ancré dans la société, le dialogue insuffisant au sein de l'islam ou les offres d'intégration et de soutien insuffisantes. Là aussi, il reste beaucoup à faire.

Les exigences du PS Migrant-es Suisse :

- *Ce qui compte, c'est plus d'intégration et non moins.* Plus il y a de contacts avec les personnes à risque, plus elles ont le sentiment d'être prises au sérieux dans leur expérience de l'injustice et de l'exclusion, plus le risque de radicalisation est réduit.
- *Plus on intervient tôt et plus on coopère, plus les chances de succès augmentent.* En cas de début de radicalisation, il s'agit de lutter rapidement contre le glissement dans une spirale négative pouvant aller jusqu'au recours à la violence, grâce à un conseil et à un encadrement social.
- *Il faut un mix intelligent de mesures répressives et préventives et une collaboration intensive entre toutes les autorités impliquées* et les responsables des institutions sociales, des centres d'asile aux institutions pédagogiques et religieuses en passant par les clubs sportifs. Fin mai 2024, le Conseil fédéral a présenté un rapport demandé par la conseillère nationale socialiste Min Li Marti, qui montre la répartition des tâches entre les autorités. Dans certains cantons, il y a un grand retard à combler en matière de collaboration.
- *La sensibilité et la coopération de tous ceux qui sont en contact avec les personnes en danger sont essentielles.* Les informations à prendre au sérieux concernant la radicalisation doivent parvenir rapidement aux bonnes personnes. Dans un deuxième pas, les autorités et les institutions doivent agir de manière interdisciplinaire et mettre en place des mesures ciblées de manière bien coordonnée.

- *Si des risques de radicalisation sont identifiés, une approche professionnelle et multidimensionnelle est décisive.* Les plans d'action nationaux de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent élaborés en 2017 et 2022 par le Réseau national de sécurité (RNS) avec les cantons et les villes ont globalement fait leurs preuves. Le manuel élaboré par les cantons de Berne, de Bâle-Ville et de Genève ainsi que par la ville de Winterthour est précurseur sur le plan conceptuel. Dans certains cantons et villes, la mise en œuvre est toutefois insuffisante. Cela doit changer.
- *Des services spécialisés et d'accueil à bas seuil, accessibles aux autorités, pour la déradicalisation et la prévention de la violence ont fait leurs preuves.* Selon les cantons, ils se situent dans le domaine de l'intégration et du social, de la protection des enfants et des adultes ou de la police. Pas tous les cantons et villes ont de tels services ou institutions pour une gestion cantonale des menaces (GMC). Il y a là un besoin urgent de rattrapage.
- Il est indispensable de *faire appel à des migrants disposant de connaissances linguistiques et de compétences interculturelles* pour faciliter l'accès aux personnes vulnérables ; pour cela, il faut collaborer et des offres des hautes écoles de travail social et pédagogiques pour des formations et des formations continues adéquates.
- Il faut également faire appel, au cas par cas, à des *spécialistes théologiques*, dont celles et ceux qui se sont spécialisés dans l'islam et qui ont une compréhension des questions et des besoins religieux.
- *Les imams doivent être formés en Suisse* et suivis dans le cadre de programmes de formation continue. *Les associations islamiques et les responsables de mosquées* peuvent également contribuer en intensifiant le dialogue entre eux, en abordant les personnes à risque et en précisant que l'islam n'est pas une religion de haine et de violence.

En plus de ces mesures spécifiques visant à identifier à temps les tendances à la radicalisation et à les contrer, il faut des mesures de prévention générale, comme

- *Lutter contre toute forme d'instrumentalisation politique des événements violents.* Les accusations généralisées et l'exclusion de groupes tels que « les musulmans » ou « les demandeurs d'asile » sont poison et attisent les radicalisations au lieu de les contrer.
- Au niveau fédéral, cantonal et communal, il faut *des budgets suffisants pour la prévention* et la prise en charge des jeunes et des adultes à risque.
- Des mesures légales sont nécessaires pour *impliquer les plateformes de médias sociaux dans la responsabilité* de la lutte contre la haine et la désinformation.
- *Des centres socio-éducatifs spécialisés et des lieux de rencontre* qui s'adressent aux jeunes en difficulté, avec des professionnels qualifiés qui les accompagnent sur le plan pédagogique en adoptant une approche systémique.
- *Un encadrement et un accompagnement* qui renforcent le bien-être physique et mental des jeunes et qui respectent les droits de l'enfant.
- Mise en place de *pôles de compétences et de formation* correspondants dans les hautes écoles de travail social et les hautes écoles pédagogiques.
- *Des campagnes* pour lutter contre l'antisémitisme structurel, le racisme et l'exclusion.

Grâce à cette approche proactive, axée sur le bien-être des personnes, nous sommes mieux armés pour relever efficacement les défis de la radicalisation et de l'extrémisme des personnes exposées.

Résolution de Mohamed Abdoullahi, finalisé par le groupe de travail sur la déradicalisation composé de Peter Hug et Mehmet Oruclar ainsi que Michele Bugnatti, Mert Odaman et Yvonne Apiyo Brändle-Amolo.

Recommandation du comité directeur : approbation
--